



TOURNOI DE TENNIS DE TABLE 06 et 07 septembre 2025

Le TT Nieppe organise son tournoi National B les 06 et 07 septembre 2025 sur **20 tables** (Cornilleau 740). Les balles pour la compétition seront des TIBHAR 40+ syntt 3* fournies par le club de Nieppe

Ce tournoi homologué par la FFTT sous le N° A **venir** est ouvert à tous les licenciés FFTT au titre de la saison 2025/2026 et aura lieu dans la salle **David DOUILLET ZAC de la pommeraie** 245 Avenue Pierre MAUROY **59850 NIEPPE**

Article 1

Les séries suivantes sont proposées :

Samedi 06 septembre 2025

A. 500 à 699 pts	Début : 08H30	Prix : 8€
B. 500 à 1099 pts	Début : 09H30	Prix : 8€
C. 500 à 899 pts	Début : 10H30	Prix : 8€
D. Dames	Début : 11H30	Prix : 1€
E. 500 à 1899 pts	Début : 12H30	Prix : 8€
F. 500 à 1399 pts	Début : 13H30	Prix : 8€
G. 500 à 1699 pts	Début : 14H30	Prix : 8€
H. Non Numéroté	Début : 15H30	Prix : 8€

Dimanche 07 septembre 2025

I. 500 à 799 pts	Début : 08H30	Prix : 8€
J. 500 à 1299 pts	Début : 09H30	Prix : 8€
K. 500 à 999 pts	Début : 10H30	Prix : 8€
L. 500 à 1799 pts	Début : 11H30	Prix : 8€
M. Handicap	Début : 12H30	Prix : 8€
N. 500 à 1499 pts	Début : 13H30	Prix : 8€
O. 500 à 2199 pts	Début : 14H30	Prix : 8€
P. Open	Début : 15H30	Prix : 8€

Article 2

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (25/26) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2025/2026

Tout joueur ne pourra participer qu'à 3 séries maximales par jour toutes séries confondues.

Les féminines sont autorisées à participer à la série Messieurs à laquelle leurs points correspondent aux séries Messieurs. Les joueurs doivent être munis de leurs matériels. La série handicap est ouverte à tous et se joue en une seule manche de 41 points (on tourne à 20). L'handicap est de 2 points par différence de 100 pts au classement avec un maximum de 18 pts d'avance.

Article 3

En cas de forfait non excusé ou absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie

Article 4

Dès son arrivée, le joueur est prié de se faire pointer à la table officielle muni **obligatoirement** de sa licence en cours de validité, le scratch sera prononcé après trois appels.

Le droit à l'image :

Toute personne étant contre les photographies doit le signaler lors du pointage

Article 5

Toutes les rencontres se dérouleront au meilleur des cinq manches, sauf pour la série Handicap, **sur 20 Tables**

Pour chaque série (sauf pour la série Handicap) poule de 3 ou 4 joueurs (2 qualifiés par poule) puis élimination directe.

Le nombre maximum de joueurs dans les séries sera 60 joueurs sauf pour la série handicap qui sera au nombre de 128 joueurs

Article 6

La feuille d'engagement sur laquelle devront obligatoirement figurer les points du joueur (modèle ci-joint) accompagnée des droits d'inscription devra être envoyée pour le 03 septembre 2025 dernier délai.

Les engagements et paiement devront réalisés en ligne à l'adresse suivante : <https://www.helloasso.com/associations/tennis-de-table-nieppois/evenements/tournoi-national-b-du-ttn>

Article 7

Afin de faciliter le déroulement du tournoi, tout joueur perdant est tenu d'arbitrer le match suivant, faute de quoi, il sera rayé des autres séries.

Article 8

La tenue sportive sera exigée et aucun spectateur ne pourra entrer dans l'aire de jeu

Article 9

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol (argent, matériel, vêtements...) et accidents survenus pendant le tournoi.

Article 10

Le fait de s'engager implique à chaque joueur l'application pure et simple du présent règlement. **M. Gérald OLIVARES**, juge arbitre du tournoi, se réserve le droit de prendre les décisions qu'il jugera utiles pour le bon déroulement du tournoi.

Article 11

La valeur du tournoi sera au minimum de **3000 euros** (Valeur numéraire pour les 4 premiers de chaque série). Les organisateurs se réservent le droit de modifier cette répartition si certaines séries ne comportent un nombre suffisant de participants. **Le tirage au sort sera effectué le 05 septembre 2025 à 20 h dans la salle du tournoi.** Lors du tirage il sera tenu compte des têtes de séries pour les joueurs classés et on évitera les rencontres entre deux joueurs du même club au premier tour.

(Dotation détaillée par série) Montants en euros

SERIES	TOTAL	VAINQUEUR	FINALISTE	^{1/2} FINALISTES
A	185 €	80 €	45 €	30 €
B	185 €	80 €	45 €	30 €
C	185 €	80 €	45 €	30 €
D	185 €	80 €	45 €	30 €
E	185 €	80 €	45 €	30 €
F	185 €	80 €	45 €	30 €
G	185 €	80 €	45 €	30 €
H	290 €	140 €	60 €	45 €
I	185 €	80 €	45 €	30 €
J	185 €	80 €	45 €	30 €
K	185 €	80 €	45 €	30 €
L	185 €	80 €	45 €	30 €
M	185 €	80 €	45 €	30 €
N	185 €	80 €	45 €	30 €
O	185 €	80 €	45 €	30 €
P	400 €	200 €	100 €	50 €

Article 12

Des vestiaires non surveillés seront à la disposition des joueurs.
Il n'y aura pas d'arrêt le midi. Une buvette avec sandwiches, boissons... sera à la disposition des joueurs et des spectateurs.

Article 13

Aucune inscription ne pourra être prise en compte après la date limite d'inscription sauf s'il reste une possibilité de compléter une poule.